



# VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

## **COMPTE-RENDU SUCCINCT** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2015**

### **Nombre de Conseillers municipaux :**

En exercice	: 27
Présents	: 25
Absents	: 2
Absents représentés	: 2
VOTANTS	: 27

### **Secrétaire de séance :**

M. Thierry LOPEZ

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. Bernard DIONNET, Maire,  
M. Yves PEYRESAUBES, Mme Catherine COME, M. Eric CAVERS,  
Mme Corinne BOURDON, M. Paul COURTAS, Mme Karine NEIL,  
M. Laurent HESSE, Maires adjoints,  
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS,  
M. Dominique MUNERET, Mme Brigitte BARDINA, Mme Annick LHOSTE,  
Mme Lélia STADLER, M. Jérôme LENOIR, Mme Valérie GOURITEN,  
M. Lucien CAILLOU, Mme Delphine MAZURE, Mme Jocelyne THOUROT,  
M. Jean-Gabriel LAINEY, Mme Sandrine GOUX, M. Jean-François  
FOUCHER, Mme Sandrine POMMIER, Conseillers municipaux.

### **ETAIT ABSENT REPRESENTE :**

M. Pierrick GARNIER (pouvoir à M. HESSE)  
Mme Aline MERCIER (pouvoir à Mme COME)

### **Le quorum étant atteint, les membres de l'assemblée ont :**

Désigné, à l'unanimité des votants, M. Thierry LOPEZ, Secrétaire de Séance ;

Reçu lecture de l'ordre du jour ;

Approuvé à l'unanimité les procès-verbaux des séances du 20 mars et du 10 avril 2015 ;

### **Par délibération n°2015-09-01, à l'unanimité :**

- Approuvé le versement de l'indemnité de conseil à M. le Trésorier Principal au taux de 100 %, soit un montant de 752,43 euros ;

### **Par délibération n°2015-09-02, à l'unanimité :**

- Fixé les durées d'amortissement par instruction et par compte, conformément au tableau ci-après :

20	280	<b>Immobilisation incorporelles</b>	
202	2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10
203	2803	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion :	
2031	28031	Frais d'études (non suivis de réalisation)	5
2032	28032	Frais de recherche et de développement	5
2033	28033	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5
204	2804	Subventions d'équipement versées :	
2041/20441	28041/280441	Subventions d'équipement aux organismes publics	10
2042/20442	28042/280442	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	5
205	2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
208	2808	Autres immobilisations incorporelles	5

21	281/282	<b>Immobilisations corporelles</b>	
211	281	<b>Terrains :</b>	
2114	2811	Terrains de gisement (mines et carrières) sur la durée du contrat d'exploitation	
212	2812	<b>Agencements et aménagements de terrains :</b>	
2121	28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20
2128	28128	Autres agencements et aménagements de terrains	30
213	2813	<b>Constructions :</b>	
21316	281316	Equipements du cimetière	20
2132	28132	Immeubles de rapport	30
2135	28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15
2138	28138	Autres constructions : Bâtiments légers, abris	10
2138	28138	Autres constructions : Nouvelle Ecole	30
214	2814	Constructions sur sol d'autrui sur la durée du bail à construction	-
215	2815	<b>Installations, matériel et outillages techniques :</b>	
2151	28151	Réseaux de voirie (voies communales et annexes affectées à la circulation)	NA*
2152	28152	Installations de voirie (Principe = immobilisations non amortissables)	NA*
2152	28152	Installations de voirie - Petit matériel (mâts, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation,...etc.)	10
2152	28152	Installations de voirie - Gros matériel > 10 000 €	25
2153	28153	<b>Réseaux divers :</b>	
21531	281531	Réseaux d'adduction d'eau	40
21532	281532	Réseaux d'assainissement	60
21533	281533	Réseaux câblés	30
21534	281534	Réseaux d'électrification	30
21538	281538	Autres réseaux	30
2156	28156	<b>Matériel et outillage d'incendie et de défense civile :</b>	
21561	281561	Matériel roulant	8
21568	281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5
2157	28157	<b>Matériel et outillage de voirie :</b>	
21571	281571	Matériel roulant	8
21578	281578	Autre matériel et outillage de voirie	5
2158	28158	Autres installations, matériel et outillage technique	10
216	-	<b>Collections et oeuvres d'art</b>	
217	2817	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition (EPCI)	-

218	2818	<b>Autres immobilisations corporelles :</b>	
2181	28181	Installations, générales, agencements et aménagements divers	15
2182	28182	Matériel de transport	8
2183	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5
2184	28184	Mobilier	10
2185	28185	Cheptel	10
2188	28188	Autres immobilisations corporelles	10

\*NA = Non Amortissable

Et précisé que :

- les biens acquis pour un montant inférieur à 500 euros TTC seront amortis en une seule année,
- pour les subventions d'investissement transférables reçues, le montant de l'amortissement est égal au montant de la subvention rapporté à la durée de l'amortissement du bien subventionné,
- l'amortissement obligatoire concerne les immobilisations corporelles ou incorporelles acquises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1996 ;

Par délibération n°2015-09-03, à l'unanimité :

- Approuvé le transfert amiable dans le Domaine public communal de la rue du Clos de Vaudouleurs, parcelle cadastrée section J n° 737, d'une contenance de 2 454 ca ;

Par délibération n°2015-09-04, à l'unanimité :

- Approuvé le programme d'investissement entrant dans le cadre des aides communautaires, ainsi que le plan de financement ci-après :

<b>Opération</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Aide CCESE sollicitée</b>	<b>Autre financement sollicité</b>	<b>Part restant à la charge de la commune</b>
Aménagements des abords de la nouvelle école (parking + zone de desserte)	128 616 €	49 866 €	49 726 € (Plan de relance du Conseil Départemental)	29 024 € (22,57 %)

Par délibération n°2015-09-05 :

- Pris acte du rapport 2014 du Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau de Beauce ;

Par délibération n°2015-09-06, à l'unanimité :

- Adopté l'Agenda d'Accessibilité Programmé tel qu'annexé au présent compte-rendu ;

Par délibération n°2015-09-07, à l'unanimité :

- Autorisé M. le Maire à transmettre le dossier de demande de subvention au titre des Travaux Divers d'Intérêt Local par le biais des réserves parlementaires de M. Franck MARLIN, Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Essonne, pour les aménagements suivants :

<b>Opération</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Aide TDIL sollicitée</b>
Création d'un dos d'âne rue de la Grange des Noyers	3 967 €	1 983,5 €
Création d'un dos d'âne rue de la Juine	3 446 €	1 723 €
Création d'un trottoir rue de la Tourelle	16 263 €	8 131,5 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 676 €</b>	<b>11 838 €</b>

Par délibération n°2015-09-08, à l'unanimité :

- Autorisé M. le Maire à transmettre une demande de subvention au taux de 50 % au titre de la programmation complémentaire de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2015, en vue de réaliser les travaux présentés dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé d'un montant total de 234 850 euros HT et autorisé M. le Maire à solliciter des subventions complémentaires pour ces travaux auprès de tous les partenaires compétents, aux taux les plus élevés, et à signer tous les documents afférents ;

Par délibération n°2015-09-09, à la majorité par 25 voix pour et 2 voix contre :

- Délégué à M. le Maire ses compétences en matière de demande de subvention auprès de l'Etat ou des collectivités territoriales lorsque le montant de la subvention sollicitée est inférieur à 100 000 euros ;

Par délibération n°2015-09-10, à l'unanimité :

- Autorisé M. le Maire à signer les conventions et tous les documents afférents à la mise à disposition de deux espaces d'environ 50 m<sup>2</sup> sur les parcelles cadastrées section J n°902 et I n° 1559 afin d'y implanter deux plates-formes écologiques d'apport volontaire ;

Reçu une information et échangé sur :

- La Décision du Maire n° 15-08, portant sur la signature d'un contrat de téléphonie avec Orange,
- La Décision du Maire n° 15-09, portant sur la signature d'un contrat pour la recherche de personnel médical avec European Caducee Consulting,
- La Décision du Maire n° 15-10, portant sur la signature d'un contrat d'animation artistique,
- La Décision du Maire n° 15-11, portant sur la signature d'une convention pour la mise à disposition à titre onéreux de locaux communaux à l'Association d'Aide à Domicile,
- La Décision du Maire n° 15-12, portant sur la signature d'un contrat pour l'entretien de la voirie avec COLAS,
- La Décision du Maire n° 15-13, portant sur la modification de la régie de recettes « Fêtes, cérémonies et manifestations », afin de prévoir la vente de publications communales,

- La Décision du Maire n°15-14, portant sur la création d'un tarif pour la vente du livre « Morigny-Champigny, Regards & découvertes »,
- Le bilan de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau distribuée en 2014,
- Les recherches et démarches effectuées afin qu'un ou plusieurs médecin omnipraticien s'établisse à Morigny-Champigny, au sein d'un cabinet, ou d'une maison de santé,
- L'adoption de la loi NOTRe,
- Le déboisement important effectué à la sortie de Morigny-Champigny, en direction de la ZI des Rochettes,
- Le retrait de 15 m3 de déchets suite au stationnement d'environ 30 caravanes sur la commune,
- Les travaux rue des Ouches et les difficultés de circulation qui en découlent.

**L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire a clos la séance à 22 heures 45.**

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus  
sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune**

Fait à Morigny-Champigny  
Le 21 septembre 2015

Le Maire,  
Bernard DIONNET